



Chargé.e de mission insertion professionnelle GENS du VOYAGE Métropole de LYON

Association œuvrant avec et pour les Gens du Voyage dans une optique de respect des droits et de lutte contre le non-recours, l'ARTAG intervient dans les départements de l'Ardèche, de l'Ain et du Rhône (où elle est agréée centre social par la CAF).

L'ARTAG promeut la rencontre et le dialogue entre les Gens du Voyage et les Gadjé (non-Tsiganes). Elle les réunit autour de valeurs fortes que sont la solidarité, la dignité, l'ouverture à l'autre et la liberté de chacun quant à son mode de vie. Son fonctionnement s'appuie une démarche participative et de co-construction ; sa force associative repose sur l'implication et l'engagement des Gens du Voyage, présents et actifs au sein du Conseil d'administration.

Elle accompagne les Voyageurs de manière globale dans leur quotidien, le respect de leurs droits et l'accès à ceux-ci. L'ARTAG cherche aussi à renforcer leur pouvoir de représentation dans une dynamique de développement du pouvoir d'agir

Cet accompagnement est fait par une équipe de 23 salariés (équivalent temps plein) qui intervient dans les domaines suivants : accès à une domiciliation, accompagnement social / médiation sur les aires d'accueils, coordination et médiation lors des grands passages, amélioration du logement et accès à un habitat adapté, médiation et accompagnement scolaire, formation et intervention de sensibilisation en milieu scolaire, actions culturelles, projets adultes, animations famille / enfance / jeunesse...

L'ARTAG travaille aussi sur les questions d'insertion socio-professionnelle des Voyageurs.

Dans le cadre du développement de ces actions, et avec le soutien de la Métropole de Lyon, l'ARTAG recrute un.e chargé.e de mission Insertion Professionnelle pour :

❖ Missions

1. Accompagner de manière individuelle et collective, les gens du Voyage, dans la réalisation de leurs démarches d'insertion professionnelle et plus précisément:
 - a. La création d'entreprise (accompagnement ante-crétion)
 - Animation de temps d'information collectif sur la création d'activité
 - Etablissement d'un diagnostic personnalisé
 - Aide pour effectuer les formalités
 - b. Le soutien dans la gestion, le suivi administratif et financier et le développement de l'activité (accompagnement post-crétion)
 - Soutien dans la gestion et le suivi administratif et financier de l'entreprise : démarches administratives, animation de permanence impôt, assurer un suivi individuel du Voyageur travailleur indépendant
 - Accompagnement au développement de l'activité : établir un diagnostic économique de l'activité indépendante,
2. Assurer un reporting régulier de ces différents accompagnements via différents canaux et notamment Logiciel INSERTIS
3. Co-animer toutes les 2 semaines en binôme avec le conseiller numérique, une « permanence numérique » pour aider les Voyageurs à effectuer diverses démarches administratives en ligne.

4. Participer si nécessaire, en tant que membre du pôle insertion, à tout groupe de travail ou événements interne ou externe à l'ARTAG : COPIL numérique, groupe de travail insertion du schéma départemental, etc.
5. Être en lien avec divers partenaires, notamment
 - a. La Maison de l'Emploi (MDE) de Feyzin en intervenant tous les trimestres à leur réunion de coordination pour aborder une thématique sur l'accompagnement des gens du Voyage
 - b. L'ADIE en organisant la permanence mensuelle qu'un de leur conseiller bénévole tient dans les locaux de l'ARTAG
 - c. A un niveau technique La Direction Insertion Emploi de la Métropole de Lyon dans le cadre du chantier TNS (Travailleur Non Salarié) et du suivi des différentes conventions

6. **Publics et dispositifs**

Ces missions s'effectuent dans le cadre des dispositifs suivants

- L'IER (Itinéraire Emploi Renforcé) : Accompagnement global (social et professionnel) renforcé d'une quinzaine de Voyageurs bénéficiaires du RSA
- L'action « Hors IAE » (Insertion par l'Activité Economique) : Accompagnement de Voyageurs bénéficiaires du RSA (sans référent RSA ou avec un référent externe à l'ARTAG) de travailleurs indépendants déjà immatriculé ou souhaitant se mettre à leur compte
- L'IED (Itinéraire Emploi Diversifié) : Appui technique aux référents RSA qui ont dans leurs suivis des Voyageurs travailleurs indépendants déjà immatriculé ou souhaitant se mettre à leur compte
- Le projet « repérer et mobiliser les jeunes invisibles 16-29 ans » et l'action « Itinérance Jeune » : Appui technique au chargé de mission jeune qui repère certains jeunes Voyageurs souhaitant se mettre à leur compte

Ces missions s'effectueront :

- En lien étroit avec les salariés du pôle insertion / activité économique : 2 agents de développement en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, un « charge de mission Jeunes Invisibles Métropole de LYON »
- Plus globalement avec une équipe pluridisciplinaire de 23 salariés ;
- Sous la responsabilité du directeur de l'Association, et en son absence de la direction adjointe

❖ **Profil recherché**

- Diplôme en insertion professionnelle, travail social, développement social local, ...**ou expérience significative dans le secteur de l'insertion et de l'emploi** et expérience avérée d'accompagnement de bénéficiaires du RSA

La connaissance des Gens du voyage est un plus mais n'est pas indispensable à la prise de poste ;

➤ **Connaissances et expériences attendues en :**

- **Accompagnement des travailleurs indépendants : création et gestion des entreprises.**
- Outils et dispositifs du RSA et globalement de l'accompagnement socio-économique (suivi et reporting)
- Accompagnement de personnes éloignées de l'emploi traditionnel
- Accompagnement des populations dans une démarche de développement du pouvoir d'agir
- Outils et dispositifs d'animation et globalement l'intervention sociale
- Interface avec les techniciens de collectivités ainsi que les partenaires de l'insertion et de l'emploi

➤ **Qualités attendues**

- Capacité relationnelle affirmée tant avec les publics qu'avec les différents partenaires opérationnels et institutionnels ;
- Approche globale des publics et des situations ;
- Savoir-être professionnel :
 - Capacité d'écoute
 - Capacité d'adaptation/sens du travail en autonomie et en équipe
 - Interaction bienveillante au sein de l'équipe de salariés et auprès des divers partenaires
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité rédactionnelle

❖ **Conditions d'exercice**

- CDI ; 35h / semaine
- Rémunération : Convention : Alisfa ; Pesée minimum 431 ; salaire brut : 2 011 euros bruts mensuels ; négociable selon expériences
- Complémentaire santé d'entreprise
- Déplacements très réguliers sur le terrain.
 - **Permis B obligatoire**, (et habitude de la conduite) véhicule de service fourni.

➔ **Disponibilité** : Poste à pourvoir le 12 décembre

❖ **Lieu d'exercice**

- Le siège de l'association est à Villeurbanne
- La mission s'effectuera sur le territoire de la Métropole de Lyon

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par mel à contact@artag-asso.com

Avant le 25 novembre 2022

Préciser en objet : *offre d'emploi : CDM IP 2023*